

Commune de	Date	Arrêté	Nature	Folio n°
FLERS	22/09/2026	CV-26.502	9.1.2	
61100	REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE			



SL-LJ
PL

OBJET :

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PLEIN AIR
INTERDICTION D'UTILISATION
TRAVAUX D'ENTRETIEN**

Le Maire,

VU le Code des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 à L.2213-6,

VU la circulaire 267 en date du 31 mars 1964 du Ministère de la Jeunesse et des Sports relative à la conservation des terrains de sports,

VU le Règlement du Parc des Sports en date du 5 mars 2012 et, notamment, son article 6,

CONSIDERANT que des travaux d'entretien vont être effectués sur le terrain d'honneur,

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour préserver l'état de l'équipement, d'interdire l'accès de l'utilisation du terrain d'Honneur.

ARRETE

ARTICLE 1 - INTERDICTION - DU MARDI 22 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 INCLUS, l'utilisation du Terrain d'Honneur du Stade du Hazé sera interdite.

ARTICLE 2 - PUBLICATION - Le présent arrêté sera publié dans la presse et affiché sur le site de Flers Agglo, ainsi que sur les lieux de l'intervention, à la diligence des services.

ARTICLE 3 - RECOURS - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en Mairie. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 - EXECUTION - Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Chef de la Circonscription de Police de Flers, et Monsieur le Chef de service de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à FLERS, le mardi vingt-deux septembre deux mille vingt-six.



Le Maire-Adjoint
chargé du Développement du Sport

Frédéric GAUCHÉ

Diffusion le : 1 - OCT. 2026	
Sous-Préfecture (par voie dématérialisée - retour copie certifiée exécutoire pour RAAM) Commissariat Gendarmerie Centre de Secours Principal Utilisateurs : ♦ Ligue de football de Normandie ♦ Football Club Flérien	Publication Maire-Adjoint délégué Cadre d'astreinte DPAS (MF) TSS (SL + HM) Stades (RD) Police Municipale Service Citoyenneté et Vie Quotidienne